

(1)

( N° 160. )

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 25 AVRIL 1890.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1889

DES

CAISSES D'AMORTISSEMENT, DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

**RAPPORT ANNUEL.**

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

MESSIEURS,

Pour me conformer à l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre un rapport sur l'administration des caisses d'amortissement, des dépôts et consignations pendant l'année 1889, et sur la situation matérielle de ces caisses au 31 décembre de la même année.

Ce rapport est dressé dans la forme habituelle; il est suivi des états de situation des deux caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérappelée.

**CAISSE D'AMORTISSEMENT.**

*Fonds d'amortissement.*

Les fonds d'amortissement qui ont été mis à la disposition de la Caisse, pour l'année 1889, s'élèvent à fr. 3,734,275 35, se répartissant de la manière indiquée ci-après :

DETTES.		FONDS D'AMORTISSEMENT.		
NATURE.	CAPITAL.	DOTATION.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dette à 3 % . . . . .	519,859,000 *	1,039,718 *	207,717 *	1,357,455 *
— 3 1/2 %, 1 <sup>re</sup> série . . . . .	157,080,425 *	274,604 69	°	274,604 69
— — 2 <sup>e</sup> série . . . . .	005,784,082 22	1,783,368 20	°	1,783,368 26
— — 3 <sup>e</sup> série . . . . .	198,000,000 *	338,867 40	°	338,867 40
		5,456,558 35	207,717 *	3,734,275 35

Le capital de la dette à 3 % n'a pas varié pendant l'année 1889; la dotation, calculée à raison de 0.20 % du capital nominal, est donc la même que celle de l'année précédente.

Le capital des dettes à 3 1/2 % a reçu les augmentations suivantes :

a) La 2<sup>e</sup> série, qui s'élevait à . . . . . fr. 889,511,382 22  
s'est accrue :

1<sup>o</sup> D'un capital de . . . . . 30,600 »  
en vertu de la convention-loi des 1/26 juin 1877 ;

2<sup>o</sup> D'un capital de . . . . . 2,204,400 »  
destiné au règlement du prix de construction de chemins  
de fer (art. 1<sup>er</sup>, 8<sup>o</sup>, de la loi du 28 mai 1888) ;

3<sup>o</sup> D'un capital de . . . . . 14,037,700 »  
émis en vertu de l'arrêté royal du 13 juin 1888, pour  
couvrir des dépenses extraordinaires.

TOTAL. . . . . fr. 905,784,082 22

b) La 3<sup>e</sup> série, qui s'élevait à . . . . . fr. 168,763,300 »  
s'est accrue d'un capital de . . . . . 29,234,700 »  
émis conformément à l'arrêté royal du 13 juin 1888.

TOTAL. . . . . fr. 198,000,000 »

Les dettes à 3 1/2 % sont amortissables lorsque le cours ne dépasse pas le pair; la dotation est de 0.20 % du capital nominal.

Le tableau ci-après donne le détail des sommes mises à la disposition de la caisse pour les trois séries.

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATION.	MONTANT.
	<i>3 1/2 % 1<sup>re</sup> série.</i>	
1 <sup>er</sup> janvier 1889 . . .	0.10 % sur 156,024,275 francs. . . . . fr. 156,024 27	
1 <sup>er</sup> juillet 1889. . . .	0.10 % sur 157,980,425 francs. . . . . 157,980 42	274,604 69
	<i>3 1/2 % 2<sup>e</sup> série.</i>	
1 <sup>er</sup> mai 1889 . . . . .	{ 0.10 % sur fr. 886,549,082 22 c <sup>s</sup> . . . . . fr. 886,549 08	
	{ 0.10 % sur 2,186,300 francs (dotation supplémentaire) . . . . . 2,186 30	
1 <sup>er</sup> novembre 1889 . . . . .	{ 0.10 % sur fr. 886,549,082 22 c <sup>s</sup> . . . . . 886,549 08	
	{ 0.10 % sur 8,083,800 francs (dotation supplémentaire) . . . . . 8,083 80	1,783,568 26
	<i>5 1/2 % 3<sup>e</sup> série.</i>	
1 <sup>er</sup> février 1889 . . . . .	{ 0.10 % sur 165,000,000 francs. . . . . fr. 165,000 »	
	{ 0.10 % sur 98,000 francs (dotation supplémentaire) . . . . . 98 »	
1 <sup>er</sup> août 1889 . . . . .	{ 0.10 % sur 165,000,000 francs. . . . . 165,000 »	
	{ 0.10 % sur 8,769,400 francs (dotation supplémentaire) . . . . . 8,769 40	358,867 40

Ces sommes ne correspondent pas exactement au capital nominal de chacune des séries; cela provient de ce que les dotations afférentes aux titres émis en 1889 ne prennent cours qu'à partir du semestre qui suit la date de l'émission.

### *Emploi des fonds.*

La caisse avait à sa disposition en 1889 :

1 <sup>o</sup> Les fonds d'amortissement non employés au 31 décembre 1888, soit . . . . .	fr. 1,857,214 70
2 <sup>o</sup> Les fonds de l'année 1889. . . . .	3,754,275 58
<b>ENSEMBLE.</b> . . . .	<b>fr. 5,611,490 03</b>

Elle a reversé au Trésor les fonds qui n'ont pu recevoir leur destination à cause de l'élévation des cours, savoir :

Pour le 5 % . . . . .	fr. 1,537,435 »
— 3 1/2 %, 1 <sup>re</sup> série . . . . .	275,572 39
— — 2 <sup>e</sup> série . . . . .	1,775,284 46
— — 3 <sup>e</sup> série . . . . .	330,098 »
	<u>3,716,389 85</u>

Le solde disponible, soit . . . . . fr. 1,875,100 20  
sera reporté à l'exercice 1890.

Les sommes reversées au Trésor proviennent des dotations ci-après :

5 % : semestre échu le 1 <sup>er</sup> novembre 1888.	fr.	668,717	50	
— — 1 <sup>er</sup> mai 1889 . . . . .		668,717	50	
				<u>1,337,435 »</u>
3 1/2 % , 1 <sup>re</sup> série — 1 <sup>er</sup> juillet 1888 . . . . .		156,948	12	
— — 1 <sup>er</sup> janvier 1889 . . . . .		156,624	27	
				<u>273,572 59</u>
3 1/2 % , 2 <sup>e</sup> série — 1 <sup>er</sup> novembre 1888 . . . . .		886,549	08	
— — 1 <sup>er</sup> mai 1889 . . . . .		888,733	38	
				<u>1,775,284 46</u>
3 1/2 % , 3 <sup>e</sup> série — 1 <sup>er</sup> août 1888 . . . . .		163,000	»	
— — 1 <sup>er</sup> février . . . . .		163,098	»	
				<u>330,098 »</u>

#### *Situation des emprunts.*

Le capital non amorti des dettes auxquelles est attribuée une dotation, d'amortissement, s'élevait, au 31 décembre 1889, à . . . fr. 1,731,594,807 22

Savoir :

Dettes à 5 % . . . . .	509,933,100 »
— 3 1/2 % , 1 <sup>re</sup> série . . . . .	157,980,423 »
— 3 1/2 % , 2 <sup>e</sup> série . . . . .	903,784,082 22
— 3 1/2 % , 3 <sup>e</sup> série . . . . .	198,000,000 »
	<u>Fr. 1,731,699,607 22</u>

#### CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics dont la caisse des dépôts et consignations avait la garde, s'élevaient, au 31 décembre 1889, à 376 millions de francs environ; ils étaient d'environ 338 millions à la fin de l'année précédente.

L'augmentation porte principalement sur les placements effectués pour le compte de la caisse d'épargne, lesquels ont dépassé les réalisations de 56,649,000 francs.

Le tableau ci-après présente la situation à partir de l'année 1850 et il renseigne le montant des dépôts pour chaque branche de service.

Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de										
ANNEES	cautionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	cautionnements d'entraîneurs, d'adjoints, de receveurs, de percepteurs, etc. (en numéraire).	cautionnements versés en fonds publics (valeur nominale).	consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens intérêts compris (en numéraire).	fonds provenant des bénéfices des jeux de Spa en 1871 et 1872 (en numéraire).	application des fonds disponibles de la caisse d'épargne et de retraite (valeur nominale des capitaux).	autres services.	ENSEMBLE.
1850	9,608	»	»	2,005	»	»	»	»	»	12,515
1855	10,477	765	4,615	4,746	»	»	»	»	»	20,601
1860	12,647	1,050	5,510	7,172	»	»	»	»	»	26,588
1865	14,762	2,148	12,505	7,457	»	»	»	»	»	36,872
1870	15,700	1,405	11,465	11,197	505	»	»	6,126	»	46,196
1875	20,988	2,015	13,467	21,577	2,051	11,502	5,595	26,796	»	101,420
1880	28,916	3,084	17,752	52,156	1,554	5,271	176	64,227	2,556	154,552
1885	36,587	4,506	15,049	41,055	515	71	158	156,550	715	254,960
1886	59,366	4,594	13,102	41,251	522	76	144	187,744	625	287,004
1887	58,447	4,751	12,401	56,195	524	77	151	219,690	1,110	315,026
1888	57,486	6,024	15,252	54,616	526	78	157	244,875	1,160	357,974
1889	40,251	6,085	15,986	52,479	531	80	164	281,524	1,212	576,110

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

*Cautionnements de comptables et de contribuables.*

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1888. . . . .	fr.	37,486,498	55
Versements reçus en 1889 . . . . .		6,057,550	»
	Fr.	43,544,048	55
Mandats acquittés en 1889. . . . .		3,293,589	75
	Fr.	40,250,688	80

y compris une somme de 1,434,070 francs restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1888 . . . . .	fr.	3,152,700	»
Dépôts reçus en 1889 . . . . .		612,000	»
	Fr.	3,764,700	»
Restitutions. . . . .		173,000	»
Solde au 31 décembre 1889 . . . . .		3,591,700	»

Ce solde se décompose comme il suit d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 % . . . . .	fr.	36,000	»
— 3 % . . . . .		1,352,600	»
— 3 1/2 % . . . . .		2,155,100	»
Caisse d'annuités à 4 % . . . . .		50,000	»
	Fr.	<u>3,591,700</u>	»

*Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.*

1° En numéraire.

	Dépôts préalables.	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1888 . . . . . fr.	585,543 02	6,023,610 41	6,609,153 43
Montant des versements effectués en 1889 . . . . .	6,111,569 87	2,242,106 30	8,353,676 17
TOTAUX . . fr.	<u>6,697,112 89</u>	<u>8,265,716 71</u>	<u>14,962,829 60</u>
Montant des rembourse- ments . . . . .	6,159,507 57	2,182,289 97	8,341,797 54
Solde au 31 décembre 1889 . . . . .	<u>537,605 32</u>	<u>6,083,426 74</u>	<u>6,621,032 06</u>

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1888 . . . . . fr.	9,513,750	»
Dépôts reçus en 1889 . . . . .	11,167,100	»
	Fr.	<u>20,680,850</u>
Restitutions . . . . .	10,844,260	»
Solde au 31 décembre 1889 . . . . .	<u>9,836,590</u>	»

Ce solde se décompose comme il suit :

Dette belge à 2 1/2 % . . . . . fr.	57,000	»
— 3 % . . . . .	810,900	»
— 3 1/2 % . . . . .	7,458,400	»
— 4 % . . . . .	8,600	»
Caisse d'annuités à 3 % . . . . .	983,900	»
— 4 % . . . . .	241,790	»
— 4 1/2 % . . . . .	184,800	»
Crédit communal à 3 % . . . . .	70,600	»
— 4 % . . . . .	9,100	»
— 4 1/2 % . . . . .	11,500	»
TOTAL . . . . . fr.	<u>9,836,590</u>	»

*Consignations.*

Solde au 31 décembre 1888 . . . . .	fr. 34,616,164 99
Versements de 1889 . . . . .	7,168,045 68
	<hr/>
	Fr. 41,784,210 67
Remboursements de 1889 . . . . .	9,305,351 02
	<hr/>
Solde au 31 décembre 1889 . . . . .	<u>32,478,859 65</u>

Les opérations effectuées pendant l'année se répartissent, par nature de dépôts, de la manière suivante :

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1888.	CAPITAUX déposés EN 1889.	CAPITAUX remboursés EN 1889.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1889.
				des DÉPÔTS effectués en 1889 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1889.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas . . . . .	7,546 95	•	•	•	•	7,546 95
2. Saisies réelles du Hainant . . . . .	72,951 14	•	•	•	•	72,951 14
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 18 février 1852.)	47,415 70	56,500 •	18,377 66	17,022 54	•	65,556 04
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.) . . . . .	440,799 03	10,005 85	55,299 66	•	25,203 85	426,595 20
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique. . . . .	1,518,516 12	1,157,543 22	1,140,025 55	17,519 87	•	1,555,655 99
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales, et de la masse d'habillement des gardiens . . . . .	79,692 86	•	7,000 •	•	7,000 •	72,692 86
7. Sommes appartenant à des successions vacantes . . . . .	206,288 46	61,202 98	41,140 25	20,062 75	•	226,351 19
8. Sommes appartenant à des absents . . . . .	651,682 75	23,892 20	81,591 63	•	57,499 45	574,183 32
9. Fonds de mineurs et interdits. (Loi du 16 décembre 1851.) . . . . .	17,859,627 05	1,359,870 37	2,695,016 99	•	1,355,146 62	16,524,480 41
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.) . . . . .	5,621,539 27	2,190,073 97	1,990,624 07	199,449 90	•	5,821,059 17
11. Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor. (Lois du 16 mai 1846 et du 28 décembre 1867.)	50,621 24	56,748 95	2,502 18	34,446 75	•	85,067 99
12. Dépôts de toute autre nature . . . . .	8,070,856 46	2,292,518 18	5,296,175 23	•	1,005,657 05	7,066,979 41
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>34,616,164 99</b>	<b>7,168,045 68</b>	<b>9,305,351 02</b>	<b>289,201 59</b>	<b>2,426,506 95</b>	<b>32,478,859 65</b>
				<b>EXCÉDENT DES REMBOURSEMENTS SUR LES DÉPÔTS. . . fr.</b>		<b>2,137,305 34</b>

*Cautionnements de remplaçants.*

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870, abrogée par celle du 17 septembre 1873.

La caisse a continué, en 1889, à restituer les cautionnements de remplaçants dont le remboursement était devenu exigible.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

**1° Principal.**

Solde au 31 décembre 1888 . . . . . fr.	206,340 57
Mandats délivrés en 1889 au profit de remplaçants licenciés ou envoyés en congé illimité . . . . .	2,510 64
	<hr/>
Capital inscrit au 31 décembre 1889 . . . . . fr.	203,829 95
	<hr/>

**2° Intérêts.**

Solde au 31 décembre 1888 . . . . . fr.	119,667 35
Intérêts portés en compte aux remplaçants, en 1889 . . . . .	8,517 08
	<hr/>
	Fr. 127,984 43
Intérêts mandatés au profit de remplaçants . . . . .	1,471 95
	<hr/>
Intérêts inscrits au 31 décembre 1889 . . . . . fr.	126,512 48
	<hr/>
<b>TOTAL GÉNÉRAL . . . . . fr.</b>	<b>330,342 41</b>
	<hr/>

*Caisses de milice*

instituées par la loi du 3 juin 1870 (en liquidation).

La caisse des dépôts a payé, en 1889, une somme de fr. 262 84 à un milicien de 1874 dont les droits à la rémunération n'avaient pu, par suite de circonstances spéciales, être établis précédemment.

La situation des diverses caisses de milice se présentait, au 31 décembre 1889, comme il suit :

CLASSES DE MILICE.	SUBVENTIONS et INTÉRÊTS ACCUMULÉS.	FONDS			FONDS tenus en réserve au 31 décembre 1889.
		versés à la Caisse générale d'épargne et de retraite au profit des miliciens qui ont opté pour la rémunération		ATTRIBUÉS AU TRÉSOR.	
		immédiate.	différée.		
1871. . . . .	2,711,145 80	1,721,417 »	521,089 65	664,959 28	3,677 80
1872. . . . .	2,767,535 05	1,740,650 82	256,402 85	755,580 26	14,910 12
1873. . . . .	2,447,154 58	1,745,556 67	104,156 29	588,097 89	9,565 55
1874. . . . .	2,545,451 69	1,884,996 14	96,650 57	509,842 59	51,942 59
1875. . . . .	2,074,222 22	»	»	2,074,222 22	»
				TOTAL. . . fr.	79,894 13

### Ville de Spa.

La loi du 21 août 1874 a alloué à la ville de Spa un subside de 890,000 francs destiné à l'exécution de travaux d'embellissement et d'utilité communale.

La ville n'en dispose qu'après autorisation du Département de l'Intérieur.

La caisse des dépôts et consignations, chargée d'effectuer le placement provisoire du subside, était encore dépositaire, de ce chef, au 31 décembre 1888, de titres de la caisse d'annuités à 4  $\frac{1}{2}$  %, s'élevant ensemble à . . . . . fr. 136,200 »  
et de titres de la dette belge à 3  $\frac{1}{2}$  %, s'élevant à . . . . . 21,000 »

Fr. 157,200 »

Elle a reçu en 1889, par le placement des intérêts échus, des titres 3  $\frac{1}{2}$  % à concurrence de . . . . . 6,700 »

Au 31 décembre 1889, le dépôt était donc de . . . . . fr. 163,900 »

Le Département de l'Intérieur n'a autorisé, pendant l'année, aucune remise de fonds à la ville de Spa.

### Avances pour construction de maisons d'école.

Deux avances, s'élevant ensemble à . . . . . fr. 24,100 »  
ont été consenties en 1885 sur le crédit de fr. 229,514 21  
alloué au Département de l'Intérieur par le Budget de 1884.

La caisse des dépôts et consignations recouvre les annuités

A REPORTER. . . . . fr. 24,100 »

	REPORT. . . . . fr.	24,100 »
souscrites pour le remboursement de ces avances et en reverse le montant au Trésor.		
Elle a ainsi reçu et reversé en 1889 . . . . . fr.	1,542 45	
et pendant les années antérieures . . . . .	5,061 85	
	<hr/>	6,604 28
Il reste à verser, pour couvrir les avances . . . . . fr.		<hr/> 17,495 72

*Fonds spécial de prévision monétaire.*

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice résultant de la transformation de pièces de 5 francs en monnaie divisionnaire (loi du 17 mai 1886) et de la fabrication de pièces d'un centime (loi du 14 août 1887). Il s'accroît, chaque année, des intérêts provenant du placement de ces sommes.

Au 1 <sup>er</sup> janvier 1889, la caisse avait reçu . . . . . fr.	469,352 71
Les intérêts encaissés en 1889 s'élèvent à . . . . .	16,177 »
	<hr/>
	Fr. 485,529 71

La caisse a appliqué, en 1889, à l'achat d'un capital nominal de 48,100 francs en dette à 3 1/2 %, une somme de . . . . . fr. 48,585 75

Elle avait acquis antérieurement un capital de 437,100 francs pour. . . . .	466,897 38	
	<hr/>	485,483 13
Solde. . . . . fr.		<hr/> 46 58

En conséquence, la caisse avait en dépôt au 31 décembre 1889 un capital de 475,200 francs, en titres 3 1/2 %.

*Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.*

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé en 1889 à la somme de . . . . fr. 2,944,991 15 qui a été rattachée au Budget des Voies et Moyens.

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de . . . . . 2,308,464 67 se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contribuables . . . . . fr.	4,527,889 74
Intérêts des cautionnements de remplaçants.	8,517 08
— — d'entrepreneurs.	143,882 50
— des consignations . . . . .	828,375 35
	<hr/>
	Fr. 2,308,464 67

L'excédent en faveur du Trésor est donc de . . . . . fr. 

---

636,526 48

*Caisse générale d'épargne et de retraite.*

Conformément à l'article 50 de la loi du 16 mars 1868, les placements définitifs de la caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations.

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations qui ont ainsi été effectuées, en exécution des décisions du conseil d'administration de la caisse d'épargne.

La caisse des dépôts avait en dépôt au 31 décembre 1888,	
des valeurs s'élevant en capital à . . . . . fr.	223,715,750 »
Les placements de 1889 ont atteint. . . . .	38,956,880 »
	<hr/>
	Fr. 262,652,630 »
et les réalisations . . . . .	4,522,500 »
	<hr/>
Le capital restant placé à la fin de l'année 1889 est donc de . . . . .	261,350,130 »
Les cautionnements en fonds publics fournis par les membres des comptoirs agricoles sont également déposés à la caisse des dépôts; ils s'élèvent à . . . . .	91,500 »
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . . fr.	261,421,630 »
	<hr/>

Au 31 décembre 1888, la caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à . . . . .	9,856,962 51
Elle a consenti, en 1889, de nouveaux prêts pour. . .	281,500 »
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . . fr.	10,138,462 51
Les remboursements sont de. . . . .	1,204,042 56
	<hr/>
Reste au 31 décembre 1889 . . . . .	8,954,449 95
	<hr/>

La loi du 15 avril 1884 a autorisé la caisse à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1888, de . . . . . fr.	1,083,643 86
101 prêts ont été consentis en 1889, savoir :	
68 prêts s'élevant ensemble à . . . . .	670,100 »
sous la garantie du comptoir agricole de Genappe.	
10 prêts s'élevant ensemble à . . . . .	25,020 »
sous la garantie du comptoir agricole de Thuin.	
3 prêts s'élevant ensemble à . . . . .	6,500 »
sous la garantie du comptoir de Vielsalm.	
et 20 prêts s'élevant ensemble à . . . . .	76,100 »
sous la garantie du comptoir de Court-Saint-Étienne.	
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . . fr.	1,861,363 86

REPORT. . . . fr.	1,861,563 86
Les remboursements effectués en 1889 sont de . . . .	256,774 98
Le solde au 31 décembre 1889 est donc de . . . . fr.	<u>1,624,588 88</u>

Le Trésor a cédé à la caisse d'épargne, en 1885, les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; la valeur des annuités en portefeuille au 31 décembre 1889 est de . . . . fr. 9,542,987 55

Les placements en fonds publics faits par la caisse des dépôts, pour le compte de déposants à la caisse d'épargne, se sont élevés en capital nominal à 2,283,900 francs.

Le 31 mars 1890.

*Le Ministre des Finances,*

A. BEERNAERT.



# ANNEXES.

---

ANNEXE N° 1.

---

SITUATION GÉNÉRALE  
DE  
**LA CAISSE D'AMORTISSEMENT,**  
PRÉSENTANT  
LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1889.

---

## FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.				Totaux.
	5 %.	5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série).	5 1/2 % (2 <sup>me</sup> série).	5 1/2 % (3 <sup>me</sup> série).	
	519,859,000	157,980,425	905,784,082 22	108,000,000	1,761,623,507 22

## FONDS D'AMORTISSEMENT.

Dotations annuelles . . . . .	1,059,718	» 274,604 69	1,783,568 26	538,867 40	3,456,558 35
Intérêts des capitaux amortis . . .	297,717	»	»	»	297,717
Fonds d'amortissement de l'année 1889 . . . . .	1,557,435	» 274,604 69	1,783,568 26	538,867 40	3,754,275 35
Dotations et intérêts des années antérieures . . . . .	12,959,749 50	156,948 12	2,655,692 24	530,000	16,062,589 86
	14,277,184 50	411,552 81	4,459,060 50	668,867 40	19,796,665 21

## EMPLOI DES FONDS.

Coût des rachats effectués en 1889.	»	»	»	»	»
Coût des rachats effectués antérieurement . . . . .	8,293,216 76	»	»	»	8,293,216 76
	8,293,216 76	»	»	»	8,293,216 76
Attribution au Trésor des fonds non employés par suite de l'élévation du cours des titres à 5 et 5 1/2 % au-dessus du pair . . .	1,557,435	» 275,572 59	1,775,284 46	530,098	3,716,389 85
Versements effectués antérieurement de ce chef . . . . .	3,977,815 24	»	1,769,143 16	165,000	5,911,958 40
	15,608,467	» 273,572 59	3,544,427 62	495,098	17,921,565 61
En caisse au 31 décembre 1889 . .	668,717 50	157,980 42	894,652 88	173,769 40	1,875,100 20
	14,277,184 50	411,552 81	4,459,060 50	668,867 40	19,796,665 21

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT,  
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.				Totaux.
	5 %	5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série).	5 1/2 % (2 <sup>me</sup> série).	5 1/2 % (3 <sup>me</sup> série).	
	519,850,000	157,080,425	905,784,082 22	195,000,000	1,761,625,507 22

**TITRES RACHETÉS.**

Titres rachetés pendant l'année 1889. . . . .	"	"	"	"	"
Titres rachetés antérieurement . . . . .	9,925,900	"	"	"	9,925,900
	9,925,900	"	"	"	9,925,900

**TITRES BRULÉS ET ANNULÉS.**

Titres brûlés . . . . .	9,925,900	"	"	"	9,925,900
Titres frappés du timbre : Racheté pour l'amortissement. . . . .	"	"	"	"	"
	9,925,900	"	"	"	9,925,900

**ÉTAT COMPARATIF**

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie  
au 31 décembre 1889.*

1° Titres à amortir. . . . .	519,850,000	157,080,425	905,784,082 22	198,000,000	1,761,625,507 22
2° — amortis. . . . .	9,925,900	"	"	"	9,925,900
3° — convertis . . . . .	"	"	"	"	"
4° — restant à amortir. . . . .	509,925,100	157,080,425	905,784,082 22	198,000,000	1,751,600,607 22

Bruxelles, le 31 mars 1890.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé  
de la gestion de la caisse des dépôts et consignations,*

BIDEZ.

## ANNEXE N° 2.

## SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

<b>ACTIF.</b>
---------------

*Dépôts et*

Trésor public.	{	Son compte courant . . . . .	70,500,316 35	}	79,709,718 31
		Mandats en circulation . . . . .	119,401 98		

*Fonds publics et dépôts*

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire . . . . .	15,985,895 32
Placements définitifs pour le compte de la caisse générale d'épargne et de retraite. . . . .	281,452,156 16
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles . . . . .	91,500 »
Placements pour le compte de la ville de Spa . . . . .	163,000 »

*Placement des*

Caissier de l'État, S/C courant. . . . .	108,100 46
--	------------

A REPORTER. . . . . fr. 375,491,270 25

## CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1889.

## PASSIF.

*consignations.*

Cautiounnements en numéraire de comptables et de contribuables . . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 58,754,818 80 A inscrire . . . . . 1,454,070 . }	40,168,688 80	} 40,250,688 80
Mandats émis pour remboursement de cautiounnements de comptables, restant à payer . . . . .		82,000 .	
Cautiounnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc. . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 5,857,542 95 A inscrire . . . . . 200,458 70 }	6,047,001 65	} 6,085,426 74
Mandats émis pour remboursement de cautiounnements d'entrepreneurs, restant à payer . . . . .		56,425 09	
Consignations de toute nature . . . . .			52,478,859 65
Cautiounnements de remplaçants . . . . .	{ Principal . . . . . fr. 203,829 03 Intérêts . . . . . 126,512 48 }		} 351,319 28
Mandats émis pour remboursement de cautiounnement de remplaçants, restant à payer . . . . .		976 87	
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871). . . . .			5,677 80
— — — ( — 1872). . . . .			14,910 12
— — — ( — 1873). . . . .			9,565 55
— — — ( — 1874). . . . .			51,042 59
Fonds de prévision monétaire . . . . .			485,529 71

*de garantie en numéraire.*

Cautiounnements en fonds publics des contribuables et dépôts de garantie . . . . .	{ Numéraire . . . . . 557,605 52 Fonds publics . . . . . 15,428,290 . }	15,985,895 52
Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .		281,523,656 16
Ville de Spa . . . . .		165,000 .

*fonds de dépôt.*

Trésor public, S/C d'avances . . . . .	79,781,506 46
Fonds spécial. (Réserve) . . . . .	726,596 50
Ville de Spa . . . . .	45 10
Caisse générale d'épargne . . . . .	39,208 87

A REPORTER. . . . . fr. 466,950,524 52

## ACTIF.

Report. . . . . fr. 375,401,270 25

## Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,756,025 81 capital nominal de titres à 2 1/2 % . . . . .	acquis pour fr.	4,081,732 68
19,736,300 " — — 5 % . . . . .	—	11,060,310 31
15,720,275 " — — 5 1/3 % (1 <sup>re</sup> série). . . . .	—	13,480,917 22
12,712,965 52 " — — 5 1/2 % (2 <sup>e</sup> série). . . . .	—	12,660,038 03
57,270,900 " — — 5 1/2 % (3 <sup>e</sup> série). . . . .	—	57,726,875 52
210 " — obligations 4 % de la Caisse d'annuités . . . . .	—	255 68
1,840 " — — 4 1/3 % — . . . . .	—	2,108 61
107,500 " — actions privilégiées du Grand-Luxembourg . . . . .	—	135,108 39
<hr/>		
Fr. 90,506,046 55 . . . . .		fr. 70,147,354 14

## Fonds nationaux de la réserve :

Fr. 197,700 " capital nominal de titres à 5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	acquis pour fr.	204,578 71
451,420 20 " — — 5 1/2 % (2 <sup>e</sup> série). . . . .	—	505,331 58
209,000 " — — 5 1/2 % (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	—	216,412 58
<hr/>		
Fr. 858,120 20 . . . . .		726,522 87

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :

Fr. 3,677 89 livret de la caisse d'épargne . . . . .	acquis pour fr.	3,677 80
--	-----------------	----------

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :

Fr. 14,910 12 livret de la caisse d'épargne . . . . .	—	14,910 12
---	---	-----------

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1873) :

Fr. 9,365 55 livret de la caisse d'épargne . . . . .	—	9,365 55
--	---	----------

## Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :

Fr. 51,942 59 livret de la caisse d'épargne . . . . .	—	51,942 59
---	---	-----------

## Fonds de prévision monétaire :

Fr. 134,500 " capital nominal de titres à 3 1/2 % (2 <sup>e</sup> série). . . . .	acquis pour fr.	150,726 61
340,700 " — — 3 1/2 % (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	—	348,756 52
<hr/>		
Fr. 475,200 " . . . . .		485,483 15

Fr. 455,950,324 52

---

**PASSIF.**

---

REPORT. . . fr. 455,950,324 52

---

Fr. 455,950,324 52

---

Bruxelles, le 31 mars 1890.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé  
de la gestion de la caisse des dépôts et consignations,*

**BIDEZ.**

## ANNEXE N° 3.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. — *Mouvement et situation  
du portefeuille.*

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1889.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1889.
---------------------	--	---	--------	--	--

**Caisse des dépôts. — Fonds ordinaire :**

Titres 2 1/2 % . . . . .	6,754,924 24	1,101 57	6,756,025 81	"	6,756,025 81
— 5 % . . . . .	24,226,100 "	200 "	24,226,300 "	4,490,000 "	19,736,300 "
— 5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	13,504,575 "	246,700 "	13,751,275 "	51,000 "	13,720,275 "
— 5 1/2 % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	11,585,765 52	1,527,200 "	12,712,965 52	"	12,712,965 52
— 5 1/2 % (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	35,714,100 "	1,556,800 "	37,270,900 "	"	37,270,900 "
Obligations 4 % Caisse d'annuités . .	240 "	"	240 "	"	240 "
— 4 1/2 % — . . . . .	1,565 "	275 "	1,840 "	"	1,840 "
Act. priv. de la G <sup>de</sup> C <sup>ie</sup> du Luxembourg.	3,000 "	104,500 "	107,500 "	"	107,500 "
	91,500,260 76	3,256,776 57	94,827,046 35	4,521,000 "	90,506,046 35

**Caisse des dépôts. — Fonds spécial :**

Titres 5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	164,800 "	52,900 "	197,700 "	"	197,700 "
— 5 1/2 % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	431,420 20	"	431,420 20	"	431,420 20
— 5 1/2 % (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	201,700 "	7,500 "	209,000 "	"	209,000 "
	797,920 20	40,200 "	838,120 20	"	838,120 20

**Caisse de milice. — Levée de 1871 :**

Livret de la caisse d'épargne . . . . .	5,570 79	107 10	5,677 89	"	5,677 89
---	----------	--------	----------	---	----------

**Caisse de milice. — Levée de 1872 :**

Livret de la caisse d'épargne . . . . .	14,475 87	454 25	14,910 12	"	14,910 12
---	-----------	--------	-----------	---	-----------

**Caisse de milice. — Levée de 1873 :**

Livret de la caisse d'épargne . . . . .	9,090 85	272 70	9,363 55	"	9,363 55
---	----------	--------	----------	---	----------

**Caisse de milice. — Levée de 1874 :**

Livret de la caisse d'épargne . . . . .	50,692 53	1,512 90	52,205 43	262 84	51,942 59
---	-----------	----------	-----------	--------	-----------

**Fonds de prévision monétaire (loi du 17 mai 1886) :**

Titres 5 1/2 p. % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	154,500 "	"	154,500 "	"	154,500 "
— 5 1/2 p. % (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	322,600 "	18,100 "	340,700 "	"	340,700 "
	457,100 "	18,100 "	475,200 "	"	475,200 "

NATURE DES VALEURS.	VALEURS		Total.	VALEURS	
	en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1889.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.		en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1889.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.
<b>Ville de Spa :</b>					
Titres 5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	21,000	0,700	27,700	•	27,700
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités . . . . .	156,200	•	156,200	•	156,200
	157,200	0,700	163,900	•	103,900
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite :</b>					
Titres 2 1/2 % . . . . .	15,840,400	•	15,840,400	•	15,840,400
— 5 % . . . . .	49,744,100	•	49,744,100	453,900	49,290,200
— 5 1/2 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	52,418,600	125,000	52,543,600	•	52,543,600
— 5 1/2 % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	20,021,050	114,000	20,135,050	•	20,135,050
— 5 1/2 % (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	50,666,700	27,543,000	58,011,700	•	58,011,700
— 5 % Caisse d'annuités . . . . .	25,450,900	600,000	26,050,900	151,500	25,919,400
— 5 % Crédit communal . . . . .	5,843,600	551,100	6,380,700	51,100	6,540,600
— 4 1/2 % — . . . . .	2,500,000	•	2,500,000	•	2,500,000
— 4 1/2 % — . . . . .	5,559,900	10,500	5,550,400	10,500	5,559,900
Obligations de Dendre-et-Waes . . . . .	5,000	•	5,000	5,000	•
— Produits au Flénu . . . . .	152,000	•	152,000	2,000	150,000
— Forges de la Providence . . . . .	59,000	•	59,000	•	59,000
— Oignies . . . . .	1,095,500	•	1,095,500	6,500	1,089,000
— Vieille-Montagne . . . . .	1,000,000	•	1,000,000	500,000	500,000
— Emprunt du Brabant . . . . .	4,580,000	•	4,580,000	•	4,580,000
— de la C <sup>ie</sup> Immob. 5 1/2 % . . . . .	1,800,000	5,178,000	4,978,000	•	4,978,000
— — 4 1/2 % . . . . .	1,622,500	•	1,622,500	209,000	1,415,500
— Levant du Flénu, 4 1/2 % . . . . .	480,000	•	480,000	10,000	470,000
— Est belge . . . . .	807,500	151,500	959,000	4,000	955,000
— des charbonnages du Hasard . . . . .	420,000	•	420,000	60,000	360,000
— Namur-Liège . . . . .	960,500	165,500	1,126,000	5,000	1,121,000
— Fland. occidentale (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	184,000	•	184,000	1,500	182,500
— — (2 <sup>me</sup> série) . . . . .	1,257,000	94,000	1,551,000	6,000	1,525,000
— Quenast (1 <sup>re</sup> et 3 <sup>me</sup> séries) . . . . .	44,500	•	44,500	•	44,500
— — (2 <sup>me</sup> série) . . . . .	55,500	•	55,500	1,000	54,500
— Liège-Maestricht . . . . .	507,000	112,500	419,500	1,000	418,500
— Braine-Gand . . . . .	599,500	69,000	468,500	1,000	467,500
— Nord de la Belgique . . . . .	1,589,000	620,000	2,209,000	9,500	2,199,500
— Anvers-Rotterdam . . . . .	1,156,500	142,000	1,298,500	4,000	1,294,500
— Sambre-et-Neuse, 4 % . . . . .	227,000	•	227,000	9,000	218,000
— — 4 1/2 % . . . . .	526,000	•	526,000	7,000	519,000
— Plateaux de Herve . . . . .	351,500	•	351,500	•	351,500
— Anvers-Gand . . . . .	225,000	3,500	226,500	1,500	225,000
— Welkenraedt . . . . .	42,000	•	42,000	•	42,000
— Nord belge . . . . .	4,445,000	17,000	4,460,000	26,500	4,453,500
— Mons-Hautmont . . . . .	65,000	20,500	83,500	•	83,500
— Ville de Liège . . . . .	5,000,000	•	5,000,000	•	5,000,000
— Merbes-le-Château . . . . .	•	500,000	500,000	•	500,000
— Chemins de fer vicinaux . . . . .	•	4,800,000	4,800,000	•	4,800,000
— Schaerbeek . . . . .	•	82,000	82,000	•	82,000
— Charleroi . . . . .	•	15,000	15,000	•	15,000
— S <sup>t</sup> -Josse-ten-Noode . . . . .	•	104,500	104,500	•	104,500
— Ixelles . . . . .	•	72,000	72,000	•	72,000
— Liège 1855 . . . . .	•	85,280	85,280	•	85,280
— Province de Namur . . . . .	•	12,000	12,000	•	12,000
— Liège 1860 . . . . .	•	14,000	14,000	•	14,000
— S <sup>t</sup> -Gilles . . . . .	•	6,000	6,000	•	6,000
Actions privilégiées Bruxelles-Lille-Galais . . . . .	215,000	104,000	517,000	1,000	516,000
— — Tournai-Jurbise . . . . .	101,000	40,000	141,000	•	141,000
Bons du Trésor . . . . .	10,000,000	•	10,000,000	•	10,000,000
Obligations Ville de Verviers . . . . .	1,000,000	•	1,000,000	•	1,000,000
Cautionnements des comptoirs agricoles . . . . .	70,800	22,700	102,500	11,000	91,500
Créances hypothécaires . . . . .	9,856,962 51	281,500	10,158,462 51	1,294,012 56	8,934,440 95
Prêts agricoles . . . . .	1,085,645 86	777,720	1,861,565 86	256,774 98	1,624,588 88
Annuités souscrites par les provinces et les communes . . . . .	10,158,811 01	5,540 01	10,142,551 92	599,564 59	9,542,987 33
	244,874,067 58	40,107,340 01	286,072,508 20	3,548,052 13	281,523,050 10

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le rapport annuel  
de M. le Ministre des Finances.**

La Commission de surveillance instituée près la caisse d'amortissement et la caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1889, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONAL. conformément à la déclaration du commissaire de cet établissement.	
<b>A.</b>			
Appartenant à la caisse des dépôts et consignations :			
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	6,752,825 81	5,200 "	6,756,025 81
— 5 % — . . . . .	19,500,000 "	256,500 "	19,756,500 "
— 5 1/2 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	12,742,575 "	977,700 "	13,720,275 "
— 5 1/2 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	9,628,725 52	5,084,240 "	12,712,965 52
— 5 1/2 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	54,092,200 "	2,278,700 "	57,270,900 "
Obligations 4 % Caisse d'annuités . . . . .	"	240 "	240 "
— 4 1/2 % — . . . . .	"	1,840 "	1,840 "
Actions privilégiées de la Grande-Compagnie du Luxembourg.	"	107,500 "	107,500 "
	<b>83,616,526 53</b>	<b>6,680,720 "</b>	<b>90,506,046 53</b>
<b>B.</b>			
Appartenant au fonds spécial (Réserve) :			
Titres 5 1/2 % belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	"	197,700 "	197,700 "
— 5 1/2 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	431,420 20	"	431,420 20
— 5 1/2 % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	"	209,000 "	209,000 "
	<b>431,420 20</b>	<b>406,700 "</b>	<b>838,120 20</b>
<b>C.</b>			
Appartenant à la caisse de milice. (Levée de 1871) :			
Livret de la caisse d'épargne . . . . .	3,677 89	"	3,677 89
<b>D.</b>			
Appartenant à la caisse de milice. (Levée de 1872) :			
Livret de la caisse d'épargne . . . . .	14,910 12	"	14,910 12
<b>E.</b>			
Appartenant à la caisse de milice. (Levée de 1873) :			
Livret de la caisse d'épargne . . . . .	9,363 53	"	9,363 53
<b>F.</b>			
Appartenant à la caisse de milice. (Levée de 1874) :			
Livret de la caisse d'épargne . . . . .	51,942 59	"	51,942 59
<b>G.</b>			
Appartenant à la ville de Spa :			
Titres 5 1/2 % (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	"	27,700 "	27,700 "
Obligations 4 1/2 % de la caisse d'annuités . . . . .	"	156,200 "	156,200 "
	"	<b>183,900 "</b>	<b>183,900 "</b>

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
<b>H.</b>			
Appartenant à la caisse générale d'épargne et de retraite :			
Titres 2 $\frac{1}{2}$ % belge . . . . .	15,840,400	"	15,840,400
— 5 % — . . . . .	48,019,800	370,400	49,200,200
— 3 $\frac{1}{2}$ % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	29,288,900	3,254,700	32,543,600
— 3 $\frac{1}{2}$ % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	16,929,200	3,203,850	20,133,050
— 3 $\frac{1}{2}$ % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	56,541,800	1,460,900	58,011,700
Obligations 5 % de la Caisse d'annuités . . . . .	"	25,019,400	25,019,400
— 5 % du Crédit communal . . . . .	6,286,900	62,700	6,349,600
— 4 % — — — — — . . . . .	2,300,000	"	2,300,000
— 4 $\frac{1}{2}$ % — — — — — . . . . .	3,559,000	"	3,559,000
— Produits au Flénu . . . . .	"	150,000	150,000
— Forges de la Providence . . . . .	"	50,000	50,000
— Oignies, 3 % . . . . .	"	1,089,000	1,089,000
— Vieille-Montagne . . . . .	"	500,000	500,000
— Emprunt de la province de Brabant . . . . .	"	4,580,000	4,580,000
— Compagnie Immobilière 3 $\frac{1}{2}$ % . . . . .	"	4,078,000	4,078,000
— — — — — 4 $\frac{1}{2}$ % . . . . .	"	1,415,500	1,415,500
— Levant du Flénu 4 $\frac{1}{2}$ % . . . . .	"	470,000	470,000
— Est-Belge . . . . .	"	955,000	955,000
— Charbonnages du Hasard . . . . .	"	360,000	360,000
— Namur-Liège . . . . .	"	1,121,000	1,121,000
— Flandre occidentale 1 <sup>re</sup> émission . . . . .	"	182,500	182,500
— — — — — 2 <sup>e</sup> — . . . . .	"	1,325,000	1,325,000
— Quenast 1 <sup>re</sup> et 5 <sup>e</sup> séries . . . . .	"	44,500	44,500
— — — — — 2 <sup>e</sup> série . . . . .	"	34,500	34,500
— Liège à Maestricht . . . . .	"	418,500	418,500
— Braine à Gand . . . . .	"	467,500	467,500
— Nord de la Belgique . . . . .	"	2,199,500	2,199,500
— Anvers à Rotterdam . . . . .	"	1,294,500	1,294,500
— Sambre-et-Meuse 4 % . . . . .	"	218,000	218,000
— — — — — 4 $\frac{1}{2}$ % . . . . .	"	519,000	519,000
— Plateaux de Herve . . . . .	"	551,500	551,500
— Anvers à Gand . . . . .	"	225,000	225,000
— Welkenraedt . . . . .	"	42,000	42,000
— Nord Belge . . . . .	"	4,453,500	4,453,500
— Mons-Hautmont . . . . .	"	85,500	85,500
— Ville de Liège . . . . .	"	3,000,000	3,000,000
— Ville de Verviers . . . . .	"	1,000,000	1,000,000
— Merbes-le-Château . . . . .	"	500,000	500,000
— Chemins de fer vicinaux . . . . .	"	4,800,000	4,800,000
— Schaarbeek . . . . .	"	82,000	82,000
— Charleroi . . . . .	"	15,000	15,000
— Saint-Josse-ten-Noode . . . . .	"	104,500	104,500
— Ixelles . . . . .	"	72,000	72,000
— Ville de Liège (empr. de 1853) . . . . .	"	85,280	85,280
— Province de Namur . . . . .	"	12,000	12,000
— Ville de Liège (empr. de 1860) . . . . .	"	14,000	14,000
— Saint-Gilles . . . . .	"	6,000	6,000
Actions privilégiées Bruxelles-Lille-Calais . . . . .	"	516,000	516,000
— — — — — Tournai-Jurbise . . . . .	"	141,000	141,000
Bons du Trésor . . . . .	10,000,000	"	10,000,000
Cautionnements des comptoirs agricoles . . . . .	"	91,500	91,500
	189,646,900	71,774,730	261,421,630

**I.**

Appartenant au fonds de prévision monétaire :

Titres 3 $\frac{1}{2}$ % belge (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	"	134,500	134,500
— 3 $\frac{1}{2}$ % — (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	"	340,700	340,700
	"	475,200	475,200

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1889, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du journal et du grand-livre de l'année 1888, ainsi que le journal de l'année 1889, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 3 avril 1890.

CASIER.

P. TACK.

DE VIGNERON.

TERCELIN-MONJOT

